ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 122620

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur le prix des prestations médicales. Les personnes âgées, de plus en plus nombreuses en France, ont besoin de soins réguliers. Mais avec le déremboursement de certains médicaments et l'augmentation du prix des consultations médicales, certaines personnes âgées n'arrivent pas à se soigner correctement. Et ce d'autant plus que si le tarif des consultations augmente les retraites elles non. Il le prie de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre pour permettre à toutes les personnes âgées de se soigner correctement sans pour autant y consacrer toute leur retraite.

Données clés

Auteur : M. Gérard Weber
Circonscription : Ardèche (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 122620
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4027